

Technicien(ne) d'Assistance Informatique

Titre professionnel Ministère du travail - Niveau IV

En entreprise ou auprès d'un particulier, le Technicien d'Assistance Informatique installe, met en service et dépanne des équipements informatiques et numériques reliés au réseau. Il assiste à distance ou sur le site les clients, résout les incidents en respectant les contrats de services.

Programme

Module 1 : Intervenir sur un poste de travail informatique et auprès d'un utilisateur

- C1 : Préparer ou remettre en état un équipement informatique
- C2 : Installer et configurer un poste de travail informatique
- C3 : Assurer les mises à jour logicielles d'un équipement informatique
- C4 : Diagnostiquer et résoudre le dysfonctionnement d'un équipement informatique
- C5 : Sécuriser un équipement informatique et ses données
- C6 : Faire communiquer un équipement numérique mobile avec un poste informatique ou un réseau

Module 2 : Assister en centre de services informatiques et numériques auprès des entreprises et des particuliers

- C7 : Assister les utilisateurs dans un environnement informatique et numérique
- C8 : Traiter un incident dans une organisation d'assistance informatique
- C9 : Réaliser une intervention d'assistance informatique à distance
- C10 : Proposer et mettre en œuvre des solutions d'équipements et de services
- C11 : Participer au suivi du parc et des configurations informatiques

Module 3 : Intervenir et assister sur les accès et les services de réseaux numériques

- C12 : Intervenir sur une infrastructure réseau
- C13 : Déployer des postes clients
- C14 : Installer et configurer un service réseau
- C15 : Intervenir sur un serveur de réseau et sur un environnement
- C16 : Installer et sécuriser un accès réseau à une liaison haut débit
- C17 : Intervenir en environnement de voix sur IP
- C18 : Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'accès à un réseau
- C19 : Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique

Méthodologie de formation : l'ensemble des cours se déroule en présentiel, en utilisant des méthodes de pédagogie active alternant les acquisitions théoriques et techniques avec des situations de mises en pratique individuelle ou collective.

Le stage en entreprise fait l'objet d'un suivi individualisé tout au long de la formation.

Modalités pratiques

Durée et dates : 13 septembre 2010 au 22 février 2011

Evaluation Validation : 3 CCP + Examen Final + Jury professionnel

Formation en alternance :

- 490 h en centre de formation
- 250 h en entreprise

Pré-requis :

- Niveau BEP
- Connaissance de l'outil informatique obligatoire
- Capacité d'expression orale et écrite
- Connaissance des TIC

Conditions d'admission :

- Faire acte de candidature auprès de CEFIM
- Examen du dossier
- Entretiens + tests techniques

Dates des tests de recrutement : juins 2010

Coût : 6500 € net de TVA

Financement :

- ◆ **Demandeurs d'emploi :** formation prise en charge par le **Conseil Régional du Centre et le Fonds Social Européen** après validation de votre dossier par votre référent Pôle Emploi. Possibilité de rémunération. Dans la limite de 10 places.
- ◆ **Salariés :** possibilité de financement et de rémunération dans le cadre d'un CIF ou d'un contrat ou d'une période de professionnalisation
- ◆ **Formations modulaires :** nous consulter
- ◆

Renseignements :

Dossier d'inscription à télécharger sur : www.cefim-formation.net

CEFIM – 34 avenue Marcel Dassault – 37200 Tours

► N° Indigo 0 820 09 96 96

Le responsable de la formation : Thomas CHERRIER, tcherrier@cefim-formation.net

